



Objet de la réunion :

ENTRETIEN DE LA COMMUNE DE BOURSAULT







**MAÎTRE D'OUVRAGE :** DDT 51

**INTITULÉ DE L'AFFAIRE :** Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur la Marne sur les communes riveraines de la Marne de Tours-sur-Marne à Courthiézy

**NOM DU RÉDACTEUR :** E. HENRY

**LIEU DE L'ENTRETIEN :** ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

**DATE DE L'ENTRETIEN :** 17/04/2014

**DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU :** 18/04/2014

**PARTICIPANTS**

Nom	Société / organisme /	Fonction	Téléphone	E-mail
Thérèse Lebrun	Ville de Boursault	Maire	03.26.58.45.64	mairieboursault@wanadoo.fr
Elsa Henry	SAFEGE	Ingénieur de projet	01.46.14.71.02	elsa.henry@safege.fr

**COMPTE-RENDU**

**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LA COMMUNE DE BOURSAULT**

- ✓ Une discussion des zones et enjeux soumis à l'aléa inondation par débordements et remontée de nappe de la Marne,

Des difficultés ayant été rencontrées pour organiser un entretien sur site avec la commune de Boursault, un entretien téléphonique a été réalisé pour obtenir des informations supplémentaires.

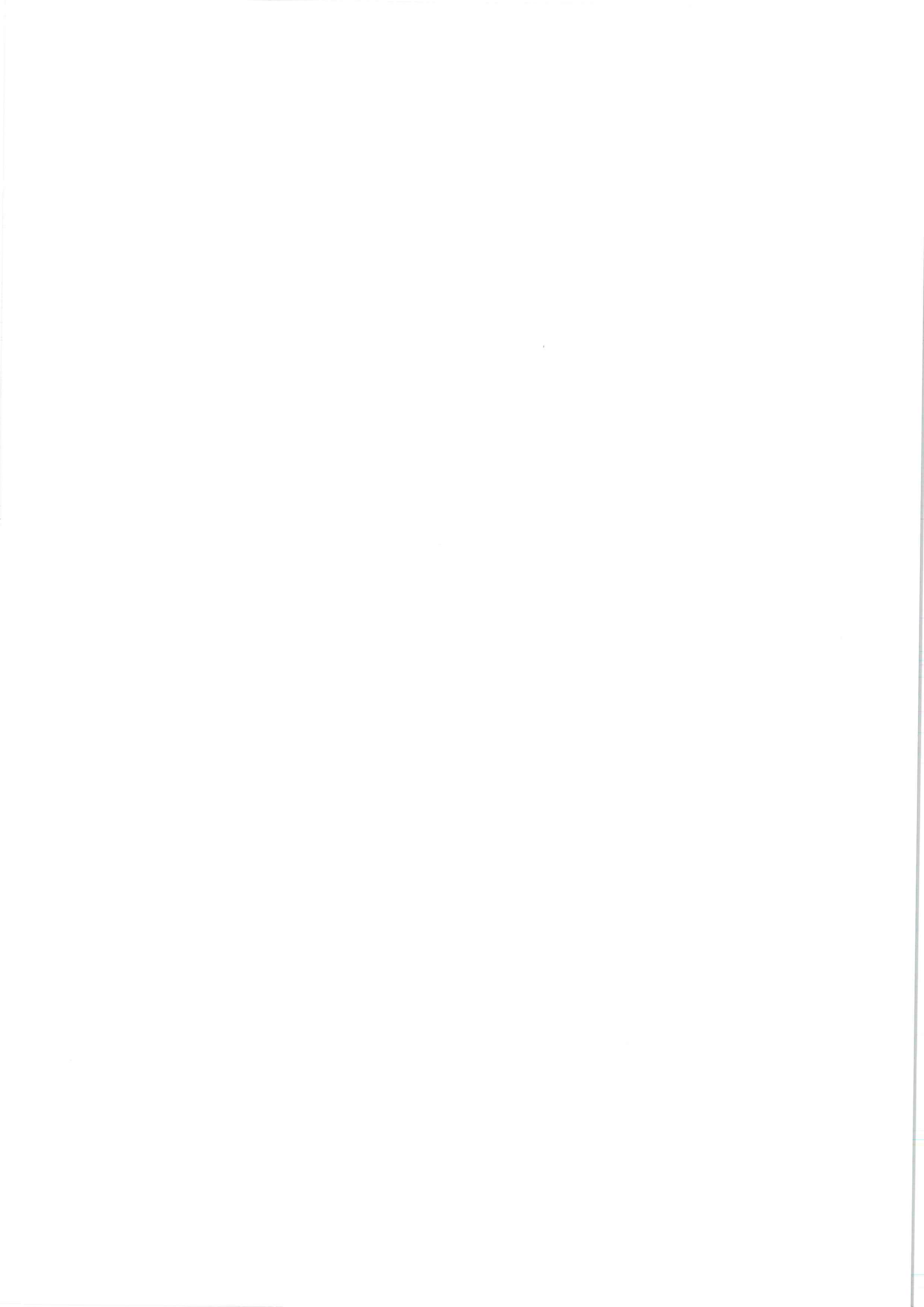
L'entretien téléphonique a permis de discuter des réponses apportées au questionnaire et d'ajouter les remarques concernant les points suivants :

1. CRUES HISTORIQUES
2. ZONES INONDÉES
3. OUVRAGES HYDRAULIQUES
4. DOCUMENTS D'URBANISME ET AUTRES DONNÉES DISPONIBLES

**1. CRUES HISTORIQUES**

- De mémoire, la dernière crue historique connue est celle de 1983. La crue de 1955, les crues





historiques plus anciennes (1910, 1924,...) et les dégâts qu'elles ont pu occasionner ne sont pas connus.

- Depuis la création du lac du Der et la crue de 1983, la commune de Boursault n'a pas connu d'inondations conséquentes.

## 2. ZONES INONDÉES

- Les zones inondables de la commune concernent surtout des terres agricoles.
- En 1983, de mémoire, les inondations ont recouvert la plaine mais n'ont pas dépassé la voie ferrée.
- La voie ferrée étant surélevée, elle crée un "effet digue" contre les inondations. Cependant, elle n'a aucune vocation à protéger les biens et la population. Ce remblai n'est pas classé en tant qu'ouvrage de protection intéressant la sécurité publique. Le seul ouvrage de franchissement des eaux de cette voie est le pont de la Coulume.
- Le seul enjeu de la commune de Boursault situé dans l'enveloppe des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) (sur la carte ci-après) est une habitation au niveau du lieu-dit « Le Chêne ». La commune n'a connaissance d'aucune inondation ni dégât occasionné lors de crues passées dans cette zone.
- Des remontées de nappe peuvent être parfois observées dans la plaine mais ces inondations sont relativement restreintes.

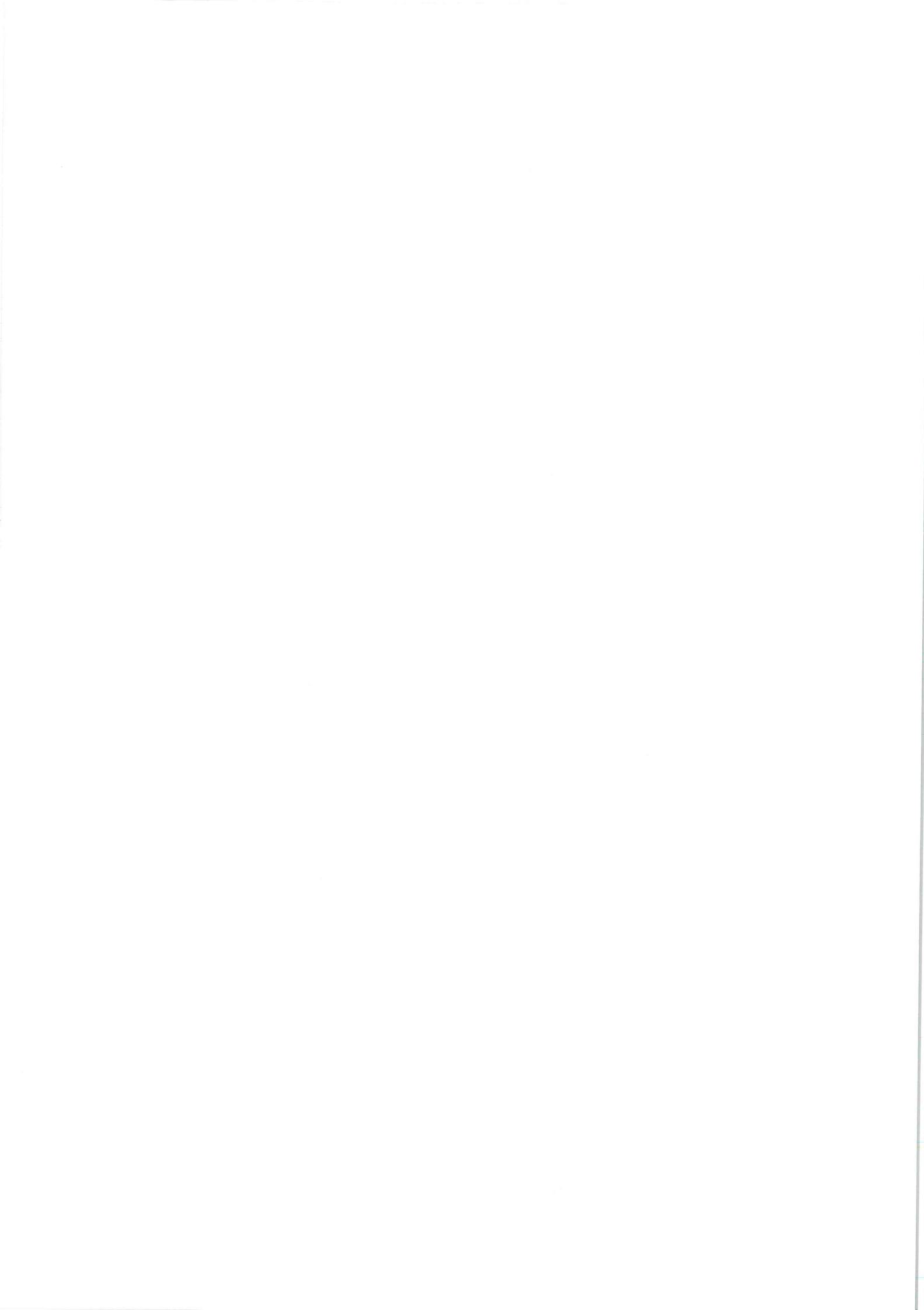
## 3. OUVRAGES HYDRAULIQUES

- Le lac du Der a un impact sur les crues puisqu'il permet de stocker des volumes importants. Des inondations dans la plaine apparaissent toujours lors de petites crues plus fréquentes (ou lors de vidange du lac du Der).
- Le lac du Der a permis, de façon générale, à subir moins d'inondations.

## 4. DOCUMENTS D'URBANISME ET AUTRES DONNÉES DISPONIBLES

- La commune de Boursault possède un PLU en version papier.
- Dans le PLU, les secteurs en zone inondable sont identifiés (principalement entre la Marne et la voie ferrée) et présentent une réglementation plus contraignante concernant les nouvelles constructions ; Zone N pour zone naturelle.
- Un PCS est en cours d'élaboration.





**CARTE DE SYNTHÈSE - Enjeux**

**ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LA COMMUNE DE BOURSAULT**

Cette carte est extraite de la carte d'aléas transmise à la commune avec le questionnaire.

Lorsqu'elles sont connues, les limites estimées de la crue de 1955 son représentées en bleu et celles de 1910 en rouge. Les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) correspondent aux zones en bleu clair.

La zone entourée en violet correspond à un enjeu situé dans l'enveloppe des PHEC mais indiqué comme n'ayant jamais été inondé (habitation du lieu-dit « le Chêne »).

Le cercle vert représente l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée.

